

Compte rendu de la réunion coureurs

Un point sur les différents circuits de régates possibles :

Un document récapitulatif est en pièce jointe de ce mail.

Objectif du club :

L'objectif principal du Y.C.Rouen 76 est de terminer dans les 20 premiers club français dans le classement du championnat de France des clubs.

Petit rappel du règlement sportif :

le comptage des points pour chaque club s'effectue sur les 20 premiers coureurs du club, dont 5 féminines. chacun de ces coureurs rapporte des points en fonction du type de régate qu'il fait (où un coefficient multiplie les points). Les points sont alors calculés selon un quota (nombre de régates prises en compte).

Type de régate	Régate Elite	Régates Promotion				
Grade	3	3	4	5A	5B	5C
Coefficient multiplicateur	50	10	4	2	1,5	1
Quota de régates prises en compte par coureur	Hors quota...	2	2	3	4	5

Pour avoir un visuel sur sa saison, nous avons mis au point un tableau interactif disponible sur le site du club dès lors que vous avez un compte sur celui-ci, si vous n'en avez pas encore, demandez-nous !

Une fois connecté sur votre compte : Compétition -> Résultat pour le championnat de France des club.

Le club a déterminé cet objectif pour plusieurs raisons :

- Il s'agit d'un objectif collectif, ce qui correspond très bien à l'esprit du club, et replace la voile comme un sport collectif.
- Le règlement n'est pas restrictif : chaque coureur, quelque soit son niveau de pratique, son âge, etc... peut contribuer au classement de son club
- Plusieurs subventions sont allouées par les différentes collectivités territoriales, ce qui nous permet :
 - d'entretenir et renouveler le matériel compétition (environ 11 000 € d'investissement matériel en 2017)
 - De vous aider financièrement, en prenant en charge les frais de transport et d'inscription, afin de favoriser l'accès à la régate pour le plus grand nombre (environs 9 000 € d'aides en 2017). **Un formulaire de remboursement est disponible en pièce jointe.**
 - De proposer une aide aux frais d'inscription pour nos coureur inscrits au pôle Espoir de la Ligue Normandie, pour accompagner au mieux les projet sportifs orientés vers le haut niveau (environ 2800 € d'aides en 2017).

Calendrier 2018 :

Un calendrier provisoire des différents évènements (régates, évènements associatifs, etc...) est en ligne et mis à jour régulièrement, ce qui permet d'avoir un visuel global sur tout le déroulé de la saison. **Le lien dans le mail à enregistrer dans vos favoris !**

Pour tout questionnement quant à son fonctionnement, n'hésitez pas à nous contacter. Il existe également un listing des différents évènements sur le site internet du club relié avec le tableau interactif pour le CDF mentionné plus haut.

Attribution du matériel (et nouvelles modalités)

Pour la saison 2018, nous souhaitons mettre en place un contrat coureur, qui sera signé par : le coureur, le responsable légal (si mineur), l'entraîneur, et le président de l'association.

Au moment de la signature, une inspection du bateau sera réalisée par les différents partis afin de vérifier que le bateau, le gréement, et les espars soient en état de navigation et complets. La même chose est faite en fin d'année. En signant cette convention, le coureur s'engage à tout mettre en oeuvre pour remplir sa ligne (cf. tableau CDF des clubs).

Pour plus de détail quant aux différentes closes du contrat, **je vous invite à lire le document type, en pièce jointe du mail.**

Important : Pour enregistrer les candidatures d'attribution, merci de me faire parvenir les réponses aux questions de ce tableau !

Tableau coureurs

Nom	Prénom	Support(s) pendant la saison	Attribution demandée	Objectif de saison	Remarque(s)

Création d'un dossier coureur (pour les mineurs)

Dans le but de simplifier la partie administrative liée aux régates pour les parents, nous mettons en place cette année un dossier coureur, compilant toutes les autorisations parentales, la fiche sanitaire, et toute autre info utile pour toute la saison complète. Ce dossier nous servira pour tous les évènements sportifs (stages et régates).

Les parents devront cependant toujours transmettre une autorisation parentale spécifique pour chacune des régates. **Un document type est présent en pièce jointe.**

Le dossier type est également en pièce jointe du mail, merci de le remplir et de nous le retourner avant la première régata de la saison.

Investissement matériel

Afin de répondre à une demande croissante, l'association a fait le choix d'investir dans des Laser cette saison. Ceci permettrait également d'effectuer un « roulement » du matériel pour proposer aux pratiquants loisir et premiers niveau de régata des supports de meilleure qualité.

Aides financières possibles

Un document récapitulatif est mis en pièce jointe du mail.